



**IRDA PARIS**

Institut de recherche  
en droit des affaires  
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 23 novembre 2023

**PARTIE II**

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

## DOCTRINE

Fuite massive de données personnelles : quelle est la responsabilité de Pôle emploi au regard du droit de la cybersécurité ?

Laura Petiot

L'autonomie contractuelle sous le prisme du droit international privé et comparé : pouvoir absolu ou relatif ?

Bruno Ancel

Les célébrités ont-elles toujours un droit à l'image, même après leur mort ?

Tiffany Dumas

## JURISPRUDENCE

Interprétation stricte de l'article R. 645-1 du Code pénal ou l'assimilation impossible entre l'exposition de l'objet incriminé et la diffusion de son image (Cass. crim., 5 sept. 2023, n° 22-85540)

Hien Letellier

Heurs et malheurs de la donation-partage (Cass. 1<sup>re</sup> civ., 12 juill. 2023, n<sup>os</sup> 21-20361 et 21-23425)

Mathilde Baudin et Paul-Ludovic Niel

## PRATIQUE

Droit au cumul de congés payés pendant un arrêt maladie : l'alignement avec la jurisprudence européenne qui pourrait coûter cher aux employeurs français

Diane Buisson

### DOCTRINE

- LPA202q1** **Important soutien aux femmes enceintes traumatisées par une fausse couche et la perte de l'enfant à venir** PAGE 4
- Isabelle Corpart**  
*La proposition de loi n° 747 visant à favoriser l'accompagnement psychologique des femmes victimes de fausse couche déposée le 17 janvier 2023, puis renvoyée à la commission des affaires sociales a mis l'accent sur les souffrances psychologiques liées à cette perte d'enfant à naître. Elle a abouti à la publication de la loi n° 2023-567 du 7 juillet 2023. D'importantes évolutions sont à signaler en lien avec l'association entre les professionnels médicaux et les psychologues hospitaliers ou libéraux. Cela permet de soutenir les femmes ainsi que leur partenaire, les intéressées devant être informées de ces nouveautés lors de leur contact avec le personnel médical. Par ailleurs, une indemnité journalière et un congé maladie viendront en aide à ces victimes, leur contrat de travail ne pouvant pas non plus être rompu, sauf exception.*
- LPA202q0** **Le défi de la protection transfrontière des adultes vulnérables** PAGE 7
- Armelle Gosselin-Gorand**  
*Si elles permettent d'insister sur la nécessité de considérer la protection transfrontière des adultes, les propositions européennes récentes de réglementation en ce domaine invitent à questionner les enjeux de la multiplication des sources et à réfléchir à la mise en place des outils juridiques à même d'assurer la réalisation des objectifs recherchés.*
- LPA202p9** **Présentation de la règle du jugement commercial suite à son adoption par les principes de gouvernance d'entreprise de l'OCDE** PAGE 13
- Corinne Boismain**  
*L'OCDE a récemment mis à jour ses principes de gouvernance d'entreprise en intégrant notamment une règle similaire à la règle du jugement commercial (Business Judgement Rule). Cette règle vise à protéger les membres du conseil d'administration contre les litiges s'ils agissent de bonne foi et avec diligence. Cette approche repose sur une présomption de non-responsabilité des administrateurs, justifiée par leur expertise et visant à attirer les meilleurs talents.*
- LPA202p7** **La Cour de cassation, le nombre et le temps. Proposition d'un nouvel équilibre** PAGE 18
- John-Matthieu Chandler**  
*Aujourd'hui plus qu'hier, la Cour de cassation est confrontée aux défis du nombre et du temps. Elle doit en effet juger davantage sans juger plus longuement. Depuis quelques années, l'idée se fait jour qu'il conviendrait de restreindre l'accès du justiciable à la Cour de cassation ou aux décisions qu'elle est susceptible de rendre pour résoudre l'équation. À contre-courant du « besoin de droit » exigé par la société contemporaine, cette position ne convainc pas. À l'attitude d'évitement du nombre, la présente contribution oppose celle de l'affrontement. Dans cette perspective, il est proposé de faciliter l'accès du justiciable à la Cour de cassation. En contrepoint, afin de réduire le temps de l'instance, il est proposé de généraliser le recours à la cassation sans renvoi. Ce nouvel équilibre ne pourra toutefois intervenir qu'au prix d'une transformation de la Cour de cassation.*
- LPA202p5** **Une justice environnementale efficace est une justice spécialisée** PAGE 26
- Clément Baudoin**  
*Le droit de l'environnement est un domaine spécifique nécessitant le recours à des spécialistes. Dès lors, renforcer le pouvoir des juridictions de droit commun en matière de contentieux environnemental n'est pas une solution efficace pour faire vivre un droit de l'environnement véritablement protecteur. Ce pessimisme judiciaire entrouvre la question de la création d'une juridiction spécialisée en contentieux environnemental, qui serait dotée d'une arme efficace : un code du contentieux environnemental. Cette juridiction, composée d'experts et de magistrats professionnels, aurait alors une analyse plus éclairée sur l'appréciation in concreto du droit de l'environnement.*

**LPA202p4** **Fuite massive de données personnelles : quelle est la responsabilité de Pôle emploi au regard du droit de la cybersécurité ?** PAGE 28

**Laura Petiot**

*Depuis fin août, les données personnelles de millions de demandeurs d'emploi sont échangées sur le darkweb contre quelques centaines de dollars comme conséquence d'une cyberattaque ayant visé une entreprise prestataire de Pôle emploi. Très inquiétant, cet incident, qui n'est pas le premier dans son genre, interroge sur la nature des obligations de Pôle emploi, et des opérateurs de services essentiels de son type, au regard du droit de la cybersécurité. La responsabilité ne repose-t-elle vraiment que sur son prestataire ?*

**LPA202p3** **L'autonomie contractuelle sous le prisme du droit international privé et comparé : pouvoir absolu ou relatif ?** PAGE 33

**Bruno Ancel**

*Dans la sphère du droit international des contrats, deux approches distinctes se dessinent : l'une favorisant la liberté de choix des parties, tandis que l'autre privilégie une autonomie plus restreinte. Cette dualité reflète la mutation de l'économie mondiale, marquée par une compétition à la fois entre les entreprises et entre les différents systèmes juridiques.*

**LPA202p2** **L'assurance-vie et le droit des majeurs protégés : encore des incertitudes** PAGE 39

**Jérôme Lasserre Capdeville**

*Les contrats d'assurance-vie peuvent se retrouver confrontés au droit des majeurs protégés. La législation a d'ailleurs été notablement clarifiée en la matière, notamment concernant la désignation ou la substitution du bénéficiaire. Pour autant, quelques incertitudes demeurent. Cette contribution fait le point sur les principales solutions applicables et les questions demeurant à éclaircir.*

**LPA202p1** **Saisie conservatoire des aéronefs : la spécificité de ses conditions s'étend-elle à son régime procédural ?** PAGE 47

**Ozan Akyurek et Zoran Hocdé**

*Les procédures civiles d'exécution offrent un ensemble d'outils à la disposition des créanciers, auquel appartient la saisie conservatoire des aéronefs qui, bien que méconnue, doit être envisagée lors de l'élaboration d'une stratégie précontentieuse ou contentieuse.*

**LPA202q4** **Les célébrités ont-elles toujours un droit à l'image, même après leur mort ?** PAGE 50

**Tiffany Dumas**

*À l'heure des deepfakes, où l'intelligence artificielle crée des images et des vidéos à partir de celles de personnes décédées, qu'en est-il du droit du défunt et de ses héritiers sur ces pratiques ? Selon le droit civil, le droit à l'image s'éteint au décès de la personne mais, curieusement, le Code pénal semble être le garant de la mémoire des personnes décédées.*

## JURISPRUDENCE

**LPA202q2** **Interprétation stricte de l'article R. 645-1 du Code pénal ou l'assimilation impossible entre l'exposition de l'objet incriminé et la diffusion de son image** PAGE 52

**Hien Letellier**

Cass. crim., 5 sept. 2023, n° 22-85540

*Il résulte de l'article R. 645-1 du Code pénal que l'exhibition d'uniforme, d'insigne ou d'emblème rappelant ceux d'une organisation criminelle ou d'une personne reconnue coupable de crimes contre l'humanité, n'est punissable que si elle a eu lieu en public, c'est-à-dire de façon ostentatoire à la vue d'autrui. Dès lors, le fait de fixer l'image de ces seuls objets, par quelque moyen de communication que ce soit, ne caractérise pas la contravention précitée. En revanche, leur diffusion sur un site accessible en ligne est susceptible de constituer, dans certains cas, l'infraction d'apologie de crimes contre l'humanité incriminée à l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881.*

**LPA202p8 Heurs et malheurs de la donation-partage**

PAGE 54

**Mathilde Baudin et Paul-Ludovic Niel**

Cass. 1<sup>re</sup> civ., 12 juill. 2023, n<sup>os</sup> 21-20361 et 21-23425

*La cour d'appel n'encourt pas la cassation dès lors qu'elle a retenu, par motifs adoptés, qu'un acte, qui n'attribuait que des droits indivis à deux frères, ne pouvait, à lui seul, opérer un partage.*

**LPA202p6 Constatation de l'existence d'un bail commercial à l'issue d'un bail dérogatoire : imprescriptibilité de l'action**

PAGE 58

**Marion Villar**

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 25 mai 2023, n<sup>o</sup> 21-23007

*L'action en vue de faire constater l'existence un bail commercial, née du maintien en possession du preneur à l'issue du bail dérogatoire, n'est pas soumise à prescription.*

## PRATIQUE

**LPA202q3 Droit au cumul de congés payés pendant un arrêt maladie : l'alignement avec la jurisprudence européenne qui pourrait coûter cher aux employeurs français**

PAGE 62

**Diane Buisson**

*Par une série d'arrêts du 13 septembre 2023 ayant déjà fait grand bruit, et après des années de résistance du législateur français, la Cour de cassation décide de s'aligner sur la jurisprudence européenne : le salarié en arrêt pour maladie simple ne doit pas voir le calcul de ses droits à congés payés impacté par son absence.*

Pour soumettre un article à la rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :  
[redaction@lextenso.fr](mailto:redaction@lextenso.fr)

## À la une

« Le CNB a développé son influence auprès des pouvoirs publics et gagné en visibilité auprès de la société civile »

entretien avec Jérôme GAVAUDAN

Alors que les élections pour désigner la prochaine assemblée générale du Conseil national des barreaux se dérouleront le 28 novembre 2023, le président Jérôme Gavaudan dresse le bilan de la mandature qui s'achève et qui a consacré le CNB en tant qu'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour représenter la profession d'avocat.



© Philippe Cluzeau

## Actualité

Réforme de la justice : conformité partielle pour le Conseil constitutionnel  
focus

## Technique

Le principe du contradictoire dans la procédure d'ordonnance de protection  
par Tiphaine MARY

## Doctrine

Le cadre de l'échange de données entre administrations  
étude par Dylan GALLAND

## Jurisprudence

Pas d'assistance d'un avocat pour le témoin ordinaire, ni d'accès au dossier de la procédure  
note par Rodolphe MÉSA  
sous Cass. crim., 4 oct. 2023

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• David NOGUÉRO

Professeur à l'université Paris Cité (IDS – UMR-INSERM 1145)

• Xavier LEDUCQ

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL



# L'avocat et les gangsters

➤ **SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023**  
9H00-17H00  
Maison de la Chimie  
28 rue Saint-Dominique Paris 7<sup>e</sup>



Formation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND**, **François SAINT-PIERRE** et **Marie BURGUBURU**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale.

## PROGRAMME

08H45 Accueil des participants  
09h00 Début de la formation

### L'AVOCAT ET LE CLIENT

- . Le client, sa famille son entourage
- . Un rapport de force ? Comment installer la confiance ?
- . Les honoraires, quelles précautions ?

**Clarisse SERRE**, avocate au barreau de Seine-Saint-Denis, autrice de *La Lionne du Barreau* (Sonatine, 2022)

### L'AVOCAT ET LES SECRETS

- . « Gérer un dossier » : secret de l'enquête et de l'instruction, secret professionnel
- . Rapport avec les témoins
- . L'usage du téléphone
- . Les rapports Presse-Police-Justice

**Bruno REBSTOCK**, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

### L'AVOCAT FACE À DES « PROCÉDURES PARTICULIÈRES »

- . Compétence des JIRS
- . Investigations spéciales (géolocalisation, IMS catcher)
- . Perquisitions dans les copropriétés
- . L'association de malfaiteurs et la bande organisée
- . Le témoin anonyme
- . Les délais « hors normes »

**Jean Baptiste PERRIER**, professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles à Aix-Marseille Université, doyen de la Faculté de droit et de science politique

12h15 Questions de la salle  
12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

### « AU CŒUR DU RÉACTEUR » : LA PRATIQUE DE TROIS AVOCATS RODÉS AUX AFFAIRES « DE GRAND BANDITISME »

**Thomas BIDNIC**, **Amar BOUAOU** et **Raphaël CHICHE**, avocats au barreau de Paris, répondront aux questions des co-directeurs de l'Institut de défense pénale **Marie BURGUBURU**, **François SAINT-PIERRE** et **Philippe VOULAND**, ainsi qu'à celles de la salle, sur les affaires de « grand banditisme » :

- . Aspects de procédure pénale
- . Droit pénal spécial
- . Déontologie
- . « Foi du Palais »
- . Rapports avec les clients, les policiers, les magistrats, les confrères, la presse

17h00 Café de fin de formation

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Définir la meilleure stratégie pour protéger le secret professionnel
- Instaurer un climat de confiance avec le client et son entourage
- Maîtriser les procédures particulières
- Adopter les bonnes pratiques dans les affaires de « grand banditisme »

## PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal

Formation en présentiel, dans le respect des normes sanitaires et de distanciation sociale en vigueur au 9 décembre 2023. Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours ouvrés avant la manifestation !

TARIF JOURNÉE EN PRÉSENTIEL : 395 € HT (soit 474 € TTC)

TARIF JEUNES PROFESSIONNELS sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 295 € HT (soit 354 € TTC)

INSCRIPTION : <https://lext.so/tSuXKc>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : Vendredi 8 décembre 2023 à 12H

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz  
claire.lorentz@lextenso.fr | 07 63 74 11 90



## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2023

\* Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 570,74 € TTC

Recueils + table seuls : 556,45 € TTC

Journal, recueil + table : 764,73 €

Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 645 €

Journal, recueil + table : 859 €

Abonnement feuilletable numérique : 239 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 713 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL456p3 ■ Réforme de la justice : conformité partielle pour le Conseil constitutionnel 3
- GPL456p4 ■ Procès Dupond-Moretti : un ministre en exercice sur le gril de la CJR 5
- GPL456p5 ■ À Lyon, le tribunal judiciaire s'engage à travailler étroitement avec les maires du Rhône 7
- GPL456q0 ■ « Le CNB a développé son influence auprès des pouvoirs publics et gagné en visibilité auprès de la société civile » entretien avec Jérôme GAVAUDAN 8


## Technique

- GPL456n6 ■ Le principe du contradictoire dans la procédure d'ordonnance de protection par Tiphaine MARY 12

## Doctrine

- GPL455u8 ■ Le cadre de l'échange de données entre administrations étude par Dylan GALLAND 16

## Jurisprudence

- GPL456e4 ■ Pas d'assistance d'un avocat pour le témoin ordinaire, ni d'accès au dossier de la procédure note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 4 oct. 2023 19
- GPL455z0 ■ Dénaturation d'un contrat d'assurance portant sur l'activité de transitaire : le juge de cassation, entre précision et flou artistique note par Quentin LE PLUARD sous Cass. com., 4 oct. 2023 22
- GPL456j5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 26
- GPL456g4 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30
- GPL456m5 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH par Catherine BERLAUD 33
- GPL455y7 ■ Chronique de jurisprudence des procédures civiles d'exécution par Claude BRENNER et Jean-Jacques ANSAULT <https://lext.so/GPL455y7> 

## Aux marches du Palais

### Portrait

- GPL456p9 ■ Anne Clerfond, bâtonnière du barreau de Cherbourg 34

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES ASSURANCES

35

Sous la responsabilité scientifique de  
David NOGUÉRO et Xavier LEDUCQ



Rédacteurs en chef • Editors in Chief

Charles Kaplan ■ Charles Nairac

Lextenso

Les  
Cahiers  
de  
l'Arbitrage

The  
Paris  
Journal  
International  
of  
Arbitration

2023 2

# Sommaire

2023-2

## Éditorial / Editorial

Charles KAPLAN, Charles NAIRAC et Laurence KIFFER..... 277

## Numéro Spécial Afrique / Africa Special Issue

A Brief History of International Arbitration in Africa by Ndanga KAMAU.....	285
Retour sur l’afrikanisation de l’arbitrage par Sally EL SAWAH.....	299
The Rising Profile of Investment Arbitration in Africa by Funke ADEKOYA SAN.....	313
Perspectives de développements des MARD dans l’espace OHADA à l’aune de la ZLECAF – Réflexions par Marie-Andrée NGWE.....	331
Sur les dangers de l’installation du siège d’un tribunal arbitral sous l’égide de la CCJA en dehors de l’espace OHADA par Mahutodji Jimmy Vital KODO.....	353
Panorama de la jurisprudence de la Cour commune de justice et d’arbitrage en droit de l’arbitrage : années 2021 et 2022 by Darly-Aymar DJOFANG.....	363
Sub-Saharan African Courts Decisions on the Challenge of Arbitrators by Emilia ONYEMA.....	389
Indépendance et impartialité de l’arbitre en droit de l’OHADA par Joachim BILE AKA.....	409
La nouvelle loi marocaine sur l’arbitrage et la médiation de 2022 (loi 95-17) par Othmane SAADANI.....	415

Confidentiality of arbitrations in South Africa – Towards (or away from) implied confidentiality?  
by Michelle PORTER-WRIGHT and Wihan MEINTJES..... 423

Insolvency and arbitration under Mauritius law: an unfriendly relationship in search of certainty  
by Anne-Sophie JULLIENNE ..... 445

L'arbitrage des différends relatifs aux activités minières dans l'espace OHADA  
par Mouhamed KEBE ..... 459

The Changing Landscape of Banking Activities in sub-Saharan Africa: What This Means for International Arbitration  
by Tsegaye LAURENDEAU..... 473